



TRANSPORTS

Fermeture des Routes pour le Marathon de la Côte d'Amour 2024

À l'occasion du Marathon International de la Côte d'Amour Amarris, les 2 et 3 novembre 2024, plusieurs routes de La Baule-Escoublac seront temporairement fermées. Découvrez les détails des fermetures et les mesures de circulation mises en place pour cet événement exceptionnel.

Publié le 29 octobre 2024

Date : 2 & 3 novembre 2024

Nous avons le plaisir de vous annoncer le Marathon International de la Côte d'Amour Amarris, reconnu comme l'un des plus beaux marathons d'Europe et le plus rapide de France. Situé au cœur de la Presqu'île Guérandaise, cet événement vous fera découvrir des paysages pittoresques et un patrimoine historique remarquable.

La première édition de ce marathon se tiendra les 2 et 3 novembre 2024. Avec les panoramas époustouflants du littoral ligérien, chaque participant pourra choisir parmi les six épreuves proposées lors de ce week-end festif et convivial. Les athlètes en quête de performance apprécieront particulièrement le parcours rapide offert par la presqu'île Guérandaise.

Êtes-vous prêt à vivre une aventure sportive unique, bercée par l'air marin et le goût du sel ? Nous vous souhaitons la bienvenue au Marathon International de la Côte d'Amour Amarris.

Voies fermées à la circulation du 2/11 à 8h au 3/11 à 6h :

- > Esplanade François André
- > Esplanade Lucien Barrière

Voies fermées à la circulation le 3/11 de 6h à 20h :

- > Boulevard René Dubois
- > Boulevard Hennecart
- > Boulevard Darlu
- > Esplanade François André
- > Esplanade Lucien Barrière
- > Avenue de la Noue
- > Avenue Heurteau
- > Avenue des Lilas

Stationnement :

- > Le stationnement est interdit sur l'esplanade François André et l'esplanade Lucien Barrière, entre l'avenue Drevet et l'avenue de La Noue, du vendredi 1er novembre 2024 à 20h00 jusqu'au dimanche 3 novembre 2024 à 20h00. Cet espace est réservé au montage des installations, y compris l'arche d'arrivée face au Casino.
- > Le stationnement est interdit sur le boulevard René Dubois, le boulevard Hennecart, le boulevard Darlu, l'esplanade François André, l'esplanade Lucien Barrière, y compris le parking face au numéro 19 de cette esplanade, l'avenue de La Noue, l'avenue Heurteau et l'avenue des Lilas, entre l'avenue de Saumur et le pont de la Baule-Le Pouliguen, du samedi 2 novembre 2024 à 20h00 au dimanche 3 novembre 2024 à 20h00.
- > Un espace de stationnement est réservé aux organisateurs sur le parking face au numéro 19 de l'Esplanade Lucien Barrière et à l'angle de l'avenue Marie Louise, pour les véhicules de gestion de la zone d'arrivée, du samedi 2 novembre à 8h00 au dimanche 3 novembre à 20h00.
- > Un espace de stationnement est réservé aux organisateurs, avenue de la Lambarde, à l'angle du boulevard René Dubois, pour les véhicules de gestion de la zone des départs, du dimanche 3 novembre 2024 de 6h00 à 20h00.

Circulation :

- > La circulation est interdite sur l'esplanade François André et l'esplanade Lucien Barrière, entre l'avenue Drevet et l'avenue Marie Louise, pour le montage de la zone d'arrivée, du samedi 2 novembre 2024 à 8h00 au dimanche 3 novembre 2024 à 6h00.
- > Pour fluidifier la circulation dans cette zone, des déviations seront mises en place le samedi 2 novembre :
 - Pour les usagers venant de Pornichet : Au rond-point de La Concorde.
 - Pour les usagers venant du Pouliguen : Au niveau de l'avenue Marie Louise.
- > La circulation est interdite sur le boulevard René Dubois, le boulevard Darlu, le boulevard Hennecart, l'esplanade François André, l'esplanade Lucien Barrière, l'avenue de La Noue, l'avenue Heurteau et l'avenue des Lilas, entre l'avenue de Saumur et le pont de la Baule-Le Pouliguen, le dimanche 3 novembre 2024 de 6h00 à 20h00.
- > Une tolérance est accordée pour les livraisons des établissements de plage et commerces situés sur les boulevards concernés avant 8h00 le samedi 2 novembre 2024 et avant 6h00 le dimanche 3 novembre 2024.
- > La signalisation réglementaire adaptée aux zones précitées sera mise en place et retirée par les services municipaux.

Restrictions de circulation :

- > La circulation de véhicules type poids lourds est interdite sur le territoire de la commune, dans sa partie sise au sud de la voie ferrée, le samedi 2 novembre 2024, de 8h00 à 21h00 et le dimanche 3 novembre 2024, de 6h00 à 20h00.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération. Nous vous invitons à venir nombreux encourager les participants et à profiter de cet événement sportif exceptionnel.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service des sports.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

